

Montréal, le 6 octobre 2014

Objet : Rappel de la tournée OPUS dans votre établissement d'enseignement.

Bonjour,

La STM vous rappelle que le photographe Gestion Termico inc., visitera votre établissement d'enseignement le **14 octobre** prochain de **8h00 à 12h00** afin d'émettre les cartes OPUS avec photo à vos étudiants.

Si la date d'échéance sur la carte OPUS avec photo est le 31 octobre 2014 ou si l'étudiant n'a pas de carte, il pourra en obtenir une nouvelle en **présentant les documents essentiels suivants** :

- **Une preuve d'âge (carte d'assurance-maladie, carte d'identité avec l'âge, permis de conduire, etc.).**
- **Si l'étudiant est âgé de moins de 14 ans, la demande *Obtention de la carte OPUS avec photo* doit obligatoirement être signée par un représentant de l'autorité parentale.**
- **14\$ en argent comptant.**

***Pour les étudiants âgés de 6 à 15 ans clients au Transport adapté, leur carte d'identité du Transport adapté sur OPUS comporte déjà la mention « tarif réduit », ils n'ont donc pas besoin d'une autre ne carte OPUS enregistrée avec photo.**

***Pour les étudiants âgés de 16 à 25 ans clients au Transport adapté, présenter en plus des documents ci-dessus la carte d'identité du transport adapté.**

Les étudiants n'ayant pas les documents ci-dessus, ne pourront obtenir la carte opus avec photo

Documents et détails disponibles à stm.info

Les étudiants qui n'auront pu profiter de la tournée du photographe devront se rendre à notre studio photo au 1717 Berri, dans la Gare d'autocars de Montréal, accessible par la station de métro Berri-UQAM. Au studio, les frais d'émission de la carte OPUS avec photo sont de 15\$ en argent comptant. Au studio, les étudiants de 16-25 ans devront en plus de la preuve d'âge mentionnée ci-dessus, présenter la demande *Obtention de la carte OPUS avec photo* dûment remplie avec le sceau de l'établissement d'enseignement comme preuve de fréquentation scolaire à temps plein.

En terminant, permettez-moi de vous rappeler que seule la carte OPUS avec photo permet aux étudiants de bénéficier du tarif réduit conformément au règlement R-105. Si un étudiant ne présente pas sa carte OPUS avec photo, il sera dans l'obligation de payer le tarif ordinaire.

Nous vous prions de recevoir nos salutations les plus sincères.

Service à la clientèle de la Société de transport de Montréal